

**COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 15 JUIN 2018**

C.M.18.04.

Date de convocation : 8 juin 2018
Date d'affichage : 8 juin 2018
Compte-rendu succinct : 19 juin 2018

Nombre de Conseillers :
En exercice : 35
Présents : 29
Votants : 35

L'an deux mille dix-huit, le quinze juin, à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Guillaume LE LAY-FELZINE, Maire de Torcy.

ETAIENT PRESENTS : M. LE LAY-FELZINE - MME VERTENEUILLE - MM. FROSSARD - BILLARD - MME EUDE - M. VERMOT - MMES BOURETTE (ARRIVEE 21H) - IOSUB - SIMONOT - MM. MORENCY - BEKKOUCHE - EUDE - MMES KLEIN-POUCHOL - MERLIN - M. BENELHABIB - MMES DENIS - SANE - SEGHIRI - M. MENDY (ARRIVEE 20H50) - MMES JANIAUD-VERGNAUD - QUATREHOMME - M. DE SAULCES-LARIVIERE (ARRIVEE 20H40) - MME WAYACK PAMBE - MM. MOHAMED - BENARAB - VIALADE - MME DUVERNOIS - MM. BRULIN - PROST.

ETAIENT REPRESENTES : MME CRISPIN (POUVOIR M. BENELHABIB) - MME BOURETTE (POUVOIR MME QUATREHOMME JUSQU'A 21H) - M. AUMARD (POUVOIR M. VERMOT) - M. FOURNIER (POUVOIR M. FROSSARD) - M. GUILLOU (POUVOIR MME KLEIN-POUCHOL) - M. MENDY (POUVOIR MME VERTENEUILLE JUSQU'A 20H50) - M. DE SAULCES-LARIVIERE (POUVOIR MME SIMONOT JUSQU'A 20H40) - MME MANDILE (POUVOIR MME IOSUB) - M. DAMONT (POUVOIR M. BILLARD).

SECRETAIRE : MME VERTENEUILLE.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 1^{er} juin 2018 est adopté à l'unanimité.

**COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE
L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

18.05.15 - AVENANT N°2 AU CONTRAT D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE CONCLU AVEC LA SOCIETE SMACL

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PROJETS DE DELIBERATIONS A SOUMETTRE AU CONSEIL MUNICIPAL

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

ADMINISTRATION GENERALE

18.04.01 - AVIS SUR LE LANCEMENT PAR ILE-DE-FRANCE MOBILITES D'UN SERVICE PUBLIC DE LOCATION DE BICYCLETTES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE TORCY.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur le lancement d'un service public de location de bicyclettes sur le territoire de l'Ile-de-France et la participation de la Commune de Torcy à la consultation pour la désignation de l'exploitant du service.

AFFAIRES GENERALES

18.04.02 - CESSIION D'UNE AUTORISATION DE STATIONNEMENT DE TAXI.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la cession de l'autorisation de stationnement de taxi au repreneur.

MISSIONS TRANSVERSALES

18.04.03 - AVIS DE LA COMMUNE SUR LE PROJET DE PLAN D' ACTIONS DE PREVENTION PRIMAIRE DE LA RADICALISATION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PARIS-VALLEE DE LA MARNE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable au projet de Plan de Prévention Primaire de la Radicalisation de l'Agglomération Paris-Vallée de la Marne et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif au Plan local de Prévention Primaire de la Radicalisation.

CULTURE

18.04.04 -TARIFICATION DES SPECTACLES DE LA SAISON CULTURELLE 2018/2019.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe ainsi qu'il suit les tarifs des spectacles de la saison culturelle 2018/2019 :

SPECTACLES		MONTANTS			
Tarifs		Plein	Réduit (*)	Unique	Autres
Tarif A	Tête d'affiche	22 €	16 €		
	Ateliers et stages				10 €
	Tarif préférentiel (**)				5 €
Tarif B	Normal	13 €	9 €		
	Ateliers et stages				5 €
	Tarif préférentiel (**)				2 €
Tarif C	Jeune public scolaires et assimilés			4 €	
Tarif D	Spectacles co-réalisés avec « la Ferme du Buisson » Tarification appliquée conformément à la grille tarifaire de la Ferme du Buisson.	17 €	14 €	10 € (buissonnier et tarif étudiants). 4 € (tarif enfants – 12 ans) 2 € tarif sortir	

(*) Bénéficiaires : Jeunes –26 ans, Etudiants, Familles nombreuses, Demandeurs d'emploi, retraités, Groupe de + 5 adhérents d'associations torcéennes, les Amis du Château des Charmettes, Comité des Fêtes.

(**) Proposés, dans le cadre du travail de médiation et d'élargissement des publics, aux personnes les plus éloignées des pratiques culturelles, à la condition qu'elles soient accompagnées et encadrées par un relais social partenaire (OMAC, MJC André Philip, Club Prévention, Relais jeunes, Secours Populaire, Secours Catholique ...).

18.04.05 - MISE EN PLACE D'UN FORFAIT POUR LE PAIEMENT DES CHARGES CONCERNANT LES AGENTS LOGES PAR NECESSITE ABSOLUE DE SERVICE ET SOUS CONVENTION, REVALORISATION DES REDEVANCES DES CONVENTIONS D'OCCUPATION A TITRE PRECAIRE ET FIXATION DU MONTANT DE LA CAUTION.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, :

- fixe à compter du 1^{er} janvier 2019 les forfaits pour le paiement des charges concernant les agents logés pour nécessité absolue de service et sous conventions dont le logement n'est pas doté de compteur individuel, de la manière suivante :

<i>Composition Foyer</i>	<i>Forfait annuel</i>		
	<i>Eau</i>	<i>Gaz</i>	<i>Electricité</i>
<i>1 personne</i>	35 M3	200 M3	100 KW
<i>2 personnes</i>	70 M3	370 M3	180 KW
<i>3 et 4 personnes</i>	75 M3	500 M3	250 KW
<i>4 personnes et +</i>	80 M3	650 M3	300 KW
<i>En + par salle de bain</i>	25 M3		
<i>En + par salle de douche</i>	20 M3		
Appareils :			
<i>Chauffe-eau</i>		200 M3	200 KW
<i>Machine à laver</i>	13 M3		200 KW
<i>Réfrigérateur</i>			200 KW
<i>Congélateur</i>			221 KW
<i>Cuisinière classique + four</i>			930 KW
<i>Four micro-ondes</i>			90 KW
<i>Lave-vaisselle</i>			290 KW
<i>TV LCD</i>			262 KW
<i>Radiateur < 1000 w</i>			200 KW
<i>Radiateur > 1000 w</i>			600 KW

- fixe à compter du 1^{er} juillet 2018 la revalorisation de la redevance à 8 € du m² pour les agents logés sous convention d'occupation à titre précaire,
- fixe le montant de la caution à un mois de redevance,
- décide de réévaluer annuellement le montant des redevances à compter du 1^{er} janvier 2020 en fonction des indices de référence des loyers (IRL),

18.04.06 - RENOVATION DES SOLS SPORTIFS DES GYMNASSES GUY CHAVANNE, DE LA MAISON DES FETES FAMILIALES ET DE ROGER COUDERC – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL AU TITRE DU CONTRAT INTERCOMMUNAL DE DEVELOPPEMENT (CID).

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, approuve le projet de travaux de rénovation des sols sportifs des gymnases Guy Chavanne, de la Maison des Fêtes Familiales et de Roger Couderc dont le montant est estimé à 416 518 € HT et autorise Monsieur le Maire à signer tout acte ou document nécessaire à cet effet.

18.04.07 - REALISATION DE TRAVAUX ET ACQUISITION DE MATERIELS VISANT LA PREVENTION ET LA LUTTE CONTRE LES DEPOTS SAUVAGES - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION ILE-DE-FRANCE AU TITRE DU DISPOSITIF « REGION ILE-DE-FRANCE PROPRE ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, annule et remplace la délibération du Conseil Municipal votée le 1^{er} juin 2018, approuve le projet de travaux et d'acquisition de matériels pour lutter contre les dépôts sauvages dont le montant est estimé à 176 776.85 € HT et autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention pour ce projet, au titre du dispositif « Région Ile-de-France propre ».

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES

18.04.08 - ADOPTION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE - EXERCICE 2018.

Le Conseil Municipal, à la majorité (4 abstentions et 31 voix pour), adopte le budget supplémentaire de l'exercice 2018.

SECTION FONCTIONNEMENT			
Chapitre	DEPENSES	RECETTES	
CHAPITRE 011	642 596,00		Compléments de crédits services communication, intendance, finances, ressources humaines et ressources techniques
CHAPITRE 65	1 000,00		Subventions OMAC conseils citoyens du Mail et de l'Arche Guédon
CHAPITRE 023	838 544,91		virement investissement
CHAPITRE 70		37 711,00	37 711 € redevances occupation domaine public
CHAPITRE 73		360 585,00	116 585 € contributions directes, 104 390 € FSRIF, 42 569 € complément attribution de compensation CAPVM, 87 041 € taxe électricité, 10 000 € taxe publicité extérieure
CHAPITRE 74		78 542,00	-68 269 € ajustement DGF, 117 209 € complément DSU, 8 226 € complément DNP, 21 376 € compensations fiscales
CHAPITRE 77		16 000,00	16 000 € crédit TVA culture
CHAPITRE 002		989 302,91	Résultat fonctionnement 2017 reporté
TOTAL GENERAL	1 482 140,91	1 482 140,91	

SECTION INVESTISSEMENT			
Chapitre/opérations	DEPENSES	RECETTES	
CHAPITRE 20	-42 000,00		-3 000 € Diminution logiciel full web RH, -39 000 € diminution frais étude
CHAPITRE 20	216 787,00		Restes à réaliser en 2017
OPERATION 104 CHAPITRE 20	3 480,00		Concours maîtrise d'œuvre réhabilitation CL Bord de l'Eau
OPERATION 102 CHAPITRE 20	14 332,00		Complément maîtrise d'œuvre Le Clos
CHAPITRE 21	838 272,10		966,02 € Petite Enfance, 22 700 € informatique, 813 606,08 € ressources techniques, 1000 € ressources humaines
CHAPITRE 21	1 188 933,07		Restes à réaliser en 2017
OPERATION 103 CHAPITRE 21	173 193,51		Restes à réaliser en 2017
OPERATION 102 CHAPITRE 20	48 308,10		Restes à réaliser en 2017
OPERATION 102 CHAPITRE 23	625 979,90		Restes à réaliser en 2017
OPERATION 102 CHAPITRE 23	872 927,92		Complément travaux Le Clos

OPERATION 104 CHAPITRE 23	-100 000,00		Diminution travaux CL Bord de l'Eau
OPERATION 105 CHAPITRE 23	-400 000,00		Diminution travaux centre culturel
CHAPITRE 10		64 468,00	Complément FCTVA
CHAPITRE 10		1 153 620,87	Restes à réaliser en 2017 FCTVA et taxe d'aménagement
CHAPITRE 13		349 000,00	-11 000 € amendes de police, 360 000 € fonds concours tourisme CA 2017 et 2018
CHAPITRE 13		2 142 740,17	Restes à réaliser en 2017 diverses subventions
CHAPITRE 16	6 740,00	1 616 667,00	Restes à réaliser en 2017
CHAPITRE 021		838 544,91	Virement du fonctionnement
CHAPITRE 024		40 000,00	Vente parcelle chemin Petite voirie
CHAPITRE 001	2 628 087,35		Déficit d'investissement reporté
CHAPITRE 040	100 000,00		Reprise subventions transférables
CHAPITRE 041	30 000,00		30 000 € avances
TOTAL GENERAL	6 205 040,95	6 205 040,95	

18.04.09 - PRESENTATION DU RAPPORT RETRACANT LES ACTIONS ENTREPRISES AU TITRE DE L'ATTRIBUTION DU FONDS DE SOLIDARITE DES COMMUNES DE LA REGION ILE-DE- FRANCE - ANNEE 2017.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, constate la présentation du rapport retraçant les actions entreprises par la commune au titre de l'attribution du Fonds de Solidarité des communes de la Région Ile-de-France, pour l'année 2017.

18.04.10 – PRESENTATION DU RAPPORT RETRACANT LES ACTIONS ENTREPRISES AU TITRE DE L'ATTRIBUTION DE LA DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE - ANNEE 2017.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, constate la présentation du rapport retraçant les actions de développement social urbain entreprises au titre de l'attribution de la Dotation de Solidarité Urbaine, pour l'année 2017.

DIRECTION DES RESSOURCES TECHNIQUES

18.04.11 – ATTRIBUTION DU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DE LA RESTAURATION COLLECTIVE MUNICIPALE ET DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le choix de la Société ELRES, dénommée commercialement ELIOR France ENSEIGNEMENT comme délégataire pour l'exploitation du service public de restauration collective municipale et du CCAS, approuve le projet de contrat de délégation du service public de restauration collective municipale et du CCAS, qui sera conclu pour une durée de six ans à compter du 1^{er} septembre 2018 et autorise Monsieur le Maire à signer ledit contrat et tout acte subséquent.

18.04.12 – CONVENTION DE GESTION « DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE » AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE PARIS-VALLEE DE LA MARNE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les termes de la convention relative à la gestion de la « Défense Extérieure Contre l'Incendie » à intervenir avec la Communauté d'Agglomération de Paris-Vallée de la Marne et autorise Monsieur le Maire à signer ladite et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

18.04.13 - ADHESION A LA CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA PASSATION DE MARCHES ET/OU D'ACCORDS-CADRES EN MATIERE DE PRESTATIONS DE TRANSPORT EN AUTOCAR AVEC CONDUCTEUR ET ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU GROUPEMENT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve La convention constitutive du groupement de commandes pour la réalisation de prestations de transport en autocar avec conducteur, autorise Monsieur le Maire à signer la convention constitutive et prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et procède à l'élection des représentants de Ville de Torcy à la Commission d'Appels d'Offres du groupement de commande :

- Titulaire : MME VERTENEUILLE
- Suppléant : M. FROSSARD

18.04.14 - ADHESION A LA CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA PASSATION DE MARCHES ET/OU D'ACCORDS-CADRES RELATIFS AUX FOURNITURES ADMINISTRATIVES ET DE PETITS EQUIPEMENTS DE BUREAU ET ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU GROUPEMENT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention constitutive du groupement de commandes pour les achats de fournitures administratives et de petits équipements de bureau, autorise Monsieur le Maire à signer la convention constitutive et prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et procède à l'élection des représentants de Ville de Torcy à la Commission d'Appels d'Offres du groupement de commande :

- Titulaire : MME VERTENEUILLE
- Suppléant : M. FROSSARD

DIRECTION DE L'URBANISME

18.04.15 - CONVENTION VILLE / ASSOCIATION ALLIANCES FERTILES RELATIVE AU JARDIN PARTAGE COLLECTIF DE LA PLAINE DU BEL AIR.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention d'occupation et d'usages pour la gestion d'un jardin partagé collectif situé Plaine du Bel Air à Torcy et autorise Monsieur le Maire à signer et exécuter ladite convention et tous les actes en découlant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 40 le quinze juin deux mille dix-huit.

Le Maire
Guillaume LE LAY-FELZINE

